



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

CHRS

Question écrite n° 55041

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur l'immense et remarquable travail accompli par l'association « Le val des eaux vives » située à Fay-de-Bretagne (Loire-Atlantique) en faveur du soutien et de l'intégration des personnes privées d'emplois en situation de grande précarité, dans une démarche de soutien et de réinsertion. Or, malgré de nombreuses interventions auprès du Gouvernement, et des engagements pris dans l'hémicycle même de l'Assemblée nationale en réponse à une question au Gouvernement, les pouvoirs publics n'ont pas à ce jour assuré les crédits et le financement indispensable à la mission du « val des eaux vives ». Il lui demande d'assurer le financement et les crédits indispensables afin d'assurer la pérennité des actions du « val des eaux vives » dans sa vocation sociale et solidaire. À défaut, l'association sera dans l'obligation de procéder à des licenciements au détriment d'une démarche d'aide et de soutien par ailleurs prônée par le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55041

Rubrique : Institutions sociales et médico-sociales

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 2009, page 6965

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)